

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Carmignac Credit 2031

Nom de l'initiateur : Carmignac Gestion S.A, 24 Place Vendôme, 75001 Paris, France.

Part : FW EUR Acc

Code ISIN : FR001400U4Y1

Site Internet de l'initiateur : www.carmignac.com

Appelez le (+33) 01 42 86 53 35 pour de plus amples informations.

Description : Carmignac Credit 2031 est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, relevant de la directive européenne 2009/65/CE (OPCVM) et agréé en France par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro FCP20240721.

Nom de l'autorité de tutelle de l'initiateur : Carmignac Gestion est une société de gestion d'OPC agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (GP97008).

Date de production du document d'informations clés : 09/02/2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Carmignac Credit 2031 est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, relevant de la directive européenne 2009/65/CE (OPCVM).

DURÉE

Le fonds a été créé le 31/12/2024 pour une durée de 99 ans sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

OBJECTIF

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annualisée, nette de frais de gestion, supérieure à 2,98%, constatée entre la date création du fonds (soit le 31/12/2024) et le 31/10/2031 (la «Date d'Echéance»). Cette performance, générée principalement par une stratégie de portage obligataire, s'entend nette de frais de gestion, de frais de couverture de change, d'estimations de défauts, et d'éventuelles moins-values réalisées lors de la revente de certains instruments avant leur maturité. Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par le gérant au moment de la création du fonds, et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment. En cas de souscription ultérieure, la performance dépendra des conditions de marché prévalant à ce moment, qui ne peuvent être anticipées, et pourraient donc conduire à une performance différente. Cet objectif ne constitue pas une promesse de rendement. La situation financière réelle des émetteurs peut être moins bonne que prévue, ce qui peut avoir pour conséquence une diminution de la performance du fonds.

La stratégie d'investissement consiste à établir un portefeuille diversifié de titres de créance et instruments de titrisation détenus jusqu'à la Date d'Echéance. Le portefeuille peut être constitué de titre de toutes maturités, y compris supérieure à celle du fonds. La notation moyenne pondérée du portefeuille à l'issue de la phase de constitution sera au minimum "investment grade". Un instrument financier dont la notation se dégrade en cours de vie du fonds n'est pas systématiquement vendu. En conséquence, la notation moyenne pondérée du portefeuille peut baisser (y compris en deçà d'"investment grade") du fait de la dégradation d'un ou plusieurs titres du portefeuille. Bien que le portefeuille ainsi constitué soit voué à être détenu jusqu'à la Date d'Echéance, le gérant se réserve la possibilité d'acheter ou vendre des titres du portefeuille, notamment s'il anticipe une dégradation du profil de risque d'un titre ou identifie une opportunité d'investissement compatible avec l'objectif et la stratégie du fonds. Tout nouvel investissement ne doit cependant pas avoir pour conséquence de faire baisser la notation moyenne pondérée du portefeuille en deçà d'"investment grade". A l'approche de la Date d'Echéance, le fonds adoptera une gestion prudente lors de la phase de

désinvestissement. Les titres seront conservés jusqu'à leur échéance ou, notamment pour les titres dont la maturité excède celle du fonds, revendus.

Le fonds pourra investir jusqu'à 110% de son actif net en obligations du secteur privé ou public, sans restrictions de secteur ou zone géographique (dans la limite de 30% dans les pays hors OCDE, dont marchés émergents), dont des obligations dites spéculatives dans la limite de 50% de l'actif net. Le fonds pourra également investir jusqu'à 40% de son actif net en instrument de titrisation, notamment des "collateralised loan obligations" (CLO). L'exposition directe et indirecte au risque de crédit du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 120%. La durée du fonds est comprise entre 0 et 7. Cette durée sera décroissante dans le temps et sera au maximum 2 à la fin de la période de portage.

Préalablement à la Date d'Echéance, la société de gestion optera, en fonction des conditions de marché qui prévaudront, soit pour la reconduction d'une stratégie d'investissement similaire avec un nouvelle date cible d'échéance, soit pour la fusion du fonds avec un autre OPCVM, soit pour la liquidation du fonds, sous réserve d'agrément par l'AMF.

Le fonds n'a pas d'indicateur de référence. Le fonds est un OPCVM géré activement. La composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire financier, sous réserve du respect de l'objectif de gestion et de la politique d'investissement.

INVESTISSEUR DE DÉTAIL VISÉ

Du fait de la date d'échéance du fonds, ce fonds convient à l'investisseur qui ne prévoit pas de retirer son apport avant le 31 octobre 2031, et dont l'objectif est la croissance de son capital sans garantie de préservation du capital.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle de l'investisseur ainsi que de ses connaissances des produits d'investissement et de son expérience ainsi que de son patrimoine personnel, de ses besoins d'argent actuels et futurs mais également de son souhait ou non de prendre des risques.

AUTRES INFORMATIONS

Cette part est une part de capitalisation.

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un rachat chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 13:00 CET et sont exécutées le 1er jour ouvré suivant, sur la VL de la veille.

Le depositaire du fonds est BNP Paribas, S.A.

Le prospectus du fonds, la dernière version du document d'informations clés ainsi que le dernier rapport annuel sont disponibles sur le site www.carmignac.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque : l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Les risques insuffisamment pris en compte par l'indicateur incluent :

- Risque de contrepartie : le fonds pourrait subir des pertes si une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles et ne peut pas les honorer, en particulier dans le cas des instruments dérivés négociés hors cote.
- Risque de crédit : le fonds est investi dans des titres dont la notation de crédit peut diminuer, ce qui signifie qu'il existe un risque que l'émetteur ne puisse pas honorer ses engagements. Si la solvabilité d'un émetteur se détériore, la valeur des obligations ou des instruments dérivés liés à cet émetteur peut baisser.
- Risque de liquidité : les marchés auxquels le fonds participe peuvent être soumis à une illiquidité temporaire. Ces distorsions du marché pourraient avoir un impact sur les conditions de tarification dans lesquelles le fonds pourrait être amené à liquider, initier ou modifier ses positions.



Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

 La durée recommandée de placement est depuis la date de lancement jusqu'à la date d'échéance, soit le 31 octobre 2031

Si le produit est libellé dans une monnaie autre que celle qui a cours légal dans l'Etat membre où le produit d'investissement packagé de détail et fondé sur l'assurance est commercialisé, la performance obtenue par l'investisseur de détail, lorsqu'elle est exprimée dans la monnaie de l'Etat membre où le produit d'investissement packagé de détail et fondé sur l'assurance est commercialisé, peut varier en fonction des fluctuations de taux de change.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. La classe de risque 2 sur 7 est une classe de risque basse.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Période de détention recommandée :		31-10-2031	
Exemple d'investissement :		10 000 €	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 31-10-2031
Scénarios	Scénarios		
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 640 EUR	8 140 EUR
	Rendement annuel moyen	-23,56 %	-4,02 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 550 EUR	10 230 EUR
	Rendement annuel moyen	-4,48 %	0,45 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 310 EUR	11 210 EUR
	Rendement annuel moyen	3,10 %	2,31 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 320 EUR	13 170 EUR
	Rendement annuel moyen	13,22 %	5,66 %

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez

- Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2017 et octobre 2022
- Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juillet 2018 et juillet 2023
- Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2020 et septembre 2025

QUE SE PASSE-T-IL SI CARMIGNAC GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le fonds est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du fonds. Il n'y a pas de système de compensation ou de garantie en place, qui puisse compenser en totalité ou en partie cette perte.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les montants indiqués ici sont les frais cumulés liés au produit lui-même, pour deux périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000,00 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 31-10-2031
Coûts totaux	100 EUR	578 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,00 %	1,03 %

* La réduction du rendement (RIY) montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,35 % avant déduction des coûts et de 2,31 % après cette déduction. Les frais totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,94% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	94 EUR
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	6 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée recommandée de placement est jusqu'à la Date d'Echéance, soit le 31 octobre 2031.

Cependant, vous pouvez racheter votre investissement sans pénalités à tout moment pendant cette période.

Les rachats sont possibles chaque jour ouvré. Dans des circonstances exceptionnelles, votre droit à demander le rachat de votre investissement peut être suspendu. La société de gestion se réserve la possibilité de mettre en œuvre un plafonnement des demandes de rachat ("gates") dont l'objectif est d'étaler les rachats sur plusieurs VL lorsque ces demandes de rachat excèdent le seuil de 5%, correspondant au rapport entre les rachats nets des souscriptions et l'actif net du fonds. La société de gestion a également mis en place un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative («Swing Pricing») afin de limiter le coût de réaménagement du portefeuille à la suite de mouvements significatifs du passif, dans le but de protéger l'intérêt des porteurs de parts. Ainsi, La VL peut être ajustée d'un facteur d'ajustement (le «swing factor») lorsque, à une date donnée, le total des souscriptions, conversions et rachats nets dépasse un certain seuil défini par la société de gestion.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Si vous avez des réclamations à formuler concernant ce produit, la conduite de l'initiateur ou de la personne qui a conseillé ou vendu ce produit, vous pouvez utiliser différents moyens de communication : par e-mail à complaints@carmignac.com, par courrier 24 Place Vendôme, 75001 Paris, France ou par téléphone en composant le numéro (+33) 01 42 86 53 35. Dans tous les cas, vous devez clairement indiquer vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et expliquer brièvement la réclamation. Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet www.carmignac.com. En cas d'absence de réponse dans un délai de 2 mois ou si vous considérez insatisfaisante la réponse apportée par Carmignac Gestion, vous pouvez saisir le Médiateur de l'AMF par courrier ou formulaire électronique (<https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le fonds peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans son prospectus ou sur le site internet: www.carmignac.com. La part de ce fonds n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une *U.S. person*, selon les définitions des réglementations américaines *Regulation S* et *FATCA*. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du fonds ou de votre conseiller fiscal. La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus. Historique mensuel des scénarios de performance et performances passées : <https://go.carmignac.com/scenario-de-performance> Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentés dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.